



HAL
open science

Licence Design et environnements

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Design et environnements. 2010, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035532

HAL Id: hceres-02035532

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035532v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE
N° demande : S3100019126
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : DESIGN ET ENVIRONNEMENTS

Appréciation générale :

Ce dossier de licence est très incomplet et son étude en est rendue d'autant plus difficile que cette mention ne concerne que la L3 et n'apporte pas d'information sur l'amont de cette troisième année.

Plusieurs éléments essentiels d'évaluation ne sont absolument pas traités, à tel point qu'il devient difficile de trouver des éléments justifiant la transformation de l'actuel parcours en une mention spécifique, le seul argument avancé ne semblant pas suffisant pour étayer une création.

Les informations utiles sont à rechercher dans le dossier de la mention « Arts plastiques ». On comprend alors mieux la demande de séparation puisque le parcours n'avait pas d'enseignement en commun avec la mention qui l'abritait.

On constate aussi que le recrutement est fortement marqué par l'arrivée d'étudiants titulaires d'un BTS qui souhaitent compléter leur formation ; de ce fait, on peut s'interroger sur les objectifs de cette mention qui aurait vocation à être pour certains étudiants (la majorité) un diplôme terminal visant l'insertion professionnelle directe (du type licence professionnelle) et pour d'autres (étudiants de la mention « Arts plastiques », élèves de l'ENS) une spécialisation utile et lisible. Sur ce dernier point, on aurait aimé des précisions sur le caractère vraiment obligatoire de ce libellé.

Ces interrogations et les lacunes du dossier conduisent à donner un avis très réservé sur cette création.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | L'organisation des enseignements et leur solidité. |
| 2- | |
| 3- | |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | L'absence de véritable justification de la création. |
| 2- | Les lacunes trop nombreuses du dossier. |
| 3- | La dimension professionnalisante insuffisamment précisée. |

Recommandations :

Il serait préférable de maintenir le parcours existant et de rebâtir complètement ce projet en vue d'une future demande d'habilitation.

Il conviendrait également d'explorer éventuellement la voie d'une licence professionnelle.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : C